

2P-BAT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 5 000 €.

SIEGE SOCIAL : 333 A Avenue de Laon – 51100 REIMS

RCS DE REIMS – N°SIREN : 804 157 626

PROCES-VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 26 MARS 2024

Monsieur Madjid ZERAR, demeurant au 40 B Avenue Nationale – 51100 REIMS, associé unique de la SARL 2P-BAT, devant se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,

A pris la décision suivante :

PREMIÈRE DÉCISION – TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'associé unique décide, à compter du 28/02/2024, de transférer le siège social au 40 B Avenue Nationale – 51100 REIMS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Article 4 – Siège social

Le siège social de la société est fixé au 40 B Avenue Nationale à REIMS (Marne 51100) depuis la décision de l'associé unique du 26 mars 2024.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision de la gérance et en tout autre lieu suivant décision extraordinaire de l'associé unique.

MZ

DEUXIÈME DÉCISION — DÉLÉGATION DE POUVOIR

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madjid ZERAR
Associé unique

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Madjid ZERAR', written in a cursive style.